

LES GRANDS DOSSIERS



PAR
GENEVIÈVE
BARRIÈRE,
DIRECTRICE

BOÎTE À OUTILS « TU VEUX TRAVAILLER POUR TA VILLE, AVOUE! »

L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) offre une boîte à outils pour aider les municipalités à recruter des moniteurs de camp de jour et des sauveteurs durant la saison

estivale, tout particulièrement par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Cette ressource se trouve sur le site de l'AQLM, sous l'onglet Publications : <https://www.loisirmunicipal.qc.ca/recrutement-estudiant/>.



Les outils ont été conçus en fonction de la génération Z (née entre 1996 et 2006), qui présente des caractéristiques propres par rapport aux générations qui l'ont précédée. Le recrutement doit donc être ciblé en fonction de ces caractéristiques. Les études démontrent en effet, pour attirer et garder les millénariaux, il faut se présenter davantage comme coach que comme leader, vendre une expérience plutôt qu'un travail et miser sur les relations personnelles dans la communication.

La boîte à outils comprend :

- Un modèle de bannière de recrutement
- Des capsules vidéo
- Une trousse promotionnelle
- Un modèle d'offre d'emploi dynamique
- Une carte des municipalités membres de l'AQLM
- Des suggestions de lecture

Les capsules vidéo ont été réalisées en collaboration avec le Conseil sport loisir de l'Estrie, les MRC de Coaticook, du Granit, du Haut-Saint-François et l'ODG Camp de jour Ville de Sherbrooke.

On pourra consulter les résultats sur le site de l'AQLM. Le rapport sera également présenté à la 21^e Conférence annuelle du loisir municipal.

PORTRAIT DU TRAVAILLEUR EN LOISIR

Les fonctions et tâches des travailleurs municipaux en loisir, culture et vie communautaire évoluent. Ils héritent de nouveaux champs de compétences et inscrivent leur rôle davantage dans le développement de la qualité de vie que dans l'organisation et la prestation d'activités récréatives. À l'instar de plusieurs secteurs de la fonction publique, on assiste à une évolution marquée du loisir public.

Ce questionnaire portait sur quatre sujets principaux : les conditions de travail, le marché de l'emploi, les nouveaux champs d'intervention des services municipaux de loisir et les enjeux liés à la profession.

On pourra consulter les résultats sur le site de l'AQLM. Le rapport sera également présenté à la 21^e Conférence annuelle du loisir municipal.

On pourra consulter les résultats sur le site de l'AQLM. Le rapport sera également présenté à la 21^e Conférence annuelle du loisir municipal.

MÉMOIRE SUR LE SOUTIEN À L'ACTION COMMUNAUTAIRE

L'AQLM a présenté à la fin du mois de janvier un mémoire sur le soutien à l'action communautaire au ministre Jean Boulet, responsable de l'action communautaire et de l'action bénévole au sein du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

AGORA FORUM OFFERTE EN VERSION NUMÉRIQUE

Agora Forum est disponible en version numérique.

Les membres de l'AQLM ont accès à cette version à l'aide d'un hyperlien qu'on leur envoie par courriel. Les membres qui le désirent peuvent continuer de recevoir l'édition papier.

Pour profiter au maximum des fonctions de lecture du procédé, il convient de s'en servir à partir d'un appareil portable.



Image source : Shutterstock.com

Le document de 18 pages, que l'on peut consulter sur le site de l'AQLM, est le fruit de la réflexion et du travail d'un comité que dirigeait Daniel Marineau, membre du CA de l'AQLM et directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Belœil. Daniel était entouré de deux autres membres du CA, soit Linda Gagnon, directrice du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire de la Ville de Magog, et Benoît Ouellet, directeur du Service loisirs, culture et communautaire de la Ville de Rivière-du-Loup. Le comité comptait également Denis Poulet à titre de rédacteur.

Sylvie Pigeon, conseillère aux politiques à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a participé aux réunions comme observatrice et a pu suivre toute la démarche. L'UMQ a produit elle aussi un mémoire sur le même sujet. La présence de Sylvie aux réunions du comité de l'AQLM a permis d'enrichissants partages de vue. On note d'ailleurs une certaine convergence des deux mémoires, même si les perspectives adoptées sont différentes.

On trouvera à la page 12 un résumé du mémoire de l'AQLM.

21^e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

C'est sur le thème AU CŒUR DES TROIS SAVOIR EN LOISIR que se déroulera la 21^e Conférence annuelle du loisir municipal, à Saint-Hyacinthe, du 6 au 9 octobre 2020.

La compétence professionnelle repose sur trois « savoir » : savoir (connaissances), savoir-faire (aptitude à exercer ses responsabilités) et savoir-être (attitudes et valeurs). Le professionnel compétent en loisir public se doit de maîtriser les trois pour réaliser ses tâches avec efficacité et contribuer de façon optimale à la mission du service qui l'emploie.

Les inscriptions débuteront le 14 mai dès 9 heures sur le site de l'AQLM. Les délégués pourront également réserver leur hébergement au Sheraton de Saint-Hyacinthe à compter de cette date.

GUIDE D'EXPLOITATION DES PISCINES ET DES PATAUGEAIRES

Notre portail Guides Sports Loisirs (<https://www.guides-sports-loisirs.ca/>) accueillera ce printemps un nouvel ouvrage : le *Guide d'exploitation des piscines et des pataugeoires*. L'AQLM a formé un comité de pilotage réunissant des responsables aquatiques de neuf des dix plus grandes villes du Québec (Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Sherbrooke, Terrebonne, Trois-Rivières) ainsi que des représentants de la Croix-Rouge, de la Société de sauvetage, de l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ), de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM) et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS) pour superviser l'élaboration de ce guide. Ce dernier aborde l'exploitation,

l'entretien et la surveillance des installations aquatiques (piscines et pataugeoires) dans un contexte municipal.

Le guide indique les principales actions à mettre en œuvre afin d'assurer une offre de service aquatique de qualité dans le respect des normes, des lois et de la réglementation en vigueur. Il décrit les rôles et responsabilités du personnel affecté aux installations (gestionnaires, opérateurs, surveillants-sauveteurs, etc.), les éléments clés des installations ainsi que les procédures d'exploitation, d'entretien et de surveillance des équipements afin de s'assurer qu'ils fonctionnent conformément à leur conception, qu'ils respectent la réglementation en vigueur et les politiques publiques. Il y est également question d'un plan d'intervention d'urgence et des exigences en matière d'analyse et de documentation du rendement des installations.

Ce guide s'adresse surtout aux gestionnaires et aux opérateurs d'installations aquatiques.

Inauguré en 2017, le portail Guides Sports Loisirs compte maintenant six guides.

Vivaction
GESTION • SPORTS • LOISIRS

VIVACTION
POUR UNE
GESTION
CLÉ-EN-MAIN
INCLUANT LA
PLANIFICATION



GESTION
D'ÉQUIPEMENTS
RÉCRÉATIFS
TOURISTIQUES
ET CULTURELS

VIVACTION.CA